

Editorial

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **9 (1970-1971)**

Heft 38

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Sommaire

Editorial	3
Visite officielle de M. Pierre Graber	4
La Suisse et le Marché Commun	5
Artistes suisses en Belgique	5
Les sports en Belgique	7
Nos sociétés	8
Concours du «Fonds de Solidarité»	9
Les ondes courtes de Suisse	10
Un brin d'histoire du Jura	10
Sports	13
Les arts	14
Evénements suisses	16
Nouvelles du S.S.E.	17
Questionnaire du S.S.E.	19
Economie	21
Petites nouvelles	22
Tourisme	23
Nos sociétés (suite)	25

*
**

NOS REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

EN BELGIQUE :

Ambassade de Suisse, Bruxelles
Rue de la Loi 26 - 1040 Bruxelles -
Tél. (02) 11 78 41 - 11 78 42 - 11 78 43

Heures de réception : de 10 à 12 h.
et de 14 à 16 h. du lundi au vendredi.

Consulat général de Suisse, Anvers
(pour les provinces d'Anvers et du Lim-
bourg), Place du Meir 24 - 2000 Anvers
Tél. : (03) 33 95 40.

Heures d'ouverture : de 9 à 12 h. du
lundi au vendredi.

AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ambassade de Suisse, Luxembourg
Rue Fort Elisabeth 29 - Luxembourg -
Tél. : 27.454

Heures d'ouverture : de 9 à 11 h. le
lundi et de 15 à 17 h. le vendredi.

*
**

LE COURRIER SUISSE - rue Philippe-
le-Bon 2, 1040 Bruxelles. C.C.P. 378 48.

Editeur responsable : J. Pierrehumbert,
bd Gén. Wahis 256 - 1030 Bruxelles.

Commission de rédaction : A. Berguer,
J.-C. Montandon et J. Pierrehumbert.

Collaborateur : J. Ammann.

Edition et Publicité : E.P.I.C. - s.p.r.l.,
av. Prékélingen 138 - 1200 Bruxelles
☎ (02) 35 62 69 - 35 88 65

Editorial

La question de l'information des Suisses à l'étranger a été discutée dans de nombreux milieux depuis l'adoption de l'article 45 bis de la Constitution fédérale.

La situation varie beaucoup d'un pays à l'autre et, suivant le cas, les Suisses établis à l'étranger reçoivent une, deux ou trois publications rédigées à leur intention.

— *Bulletins et circulaires envoyés par nos responsables diplomatiques ou consulaires.*

— *Organes édités à l'étranger par des personnes ou associations suisses (p. ex. Messager Suisse de France, Swiss Observer, Courrier Suisse, etc.).*

— *Journaux ou revues édités en Suisse par des organisations privées (p. ex. Echo, Sélection hebdomadaire du « Tages Anzeiger ».*

Il est fréquent que les lecteurs reçoivent plusieurs de ces types d'organes et retrouvent souvent les mêmes articles. Dans certains pays moins favorisés que la Belgique, de nombreuses familles suisses sont rarement contactées par un bulletin, en dehors des communications administratives ou autres qui leurs sont envoyées sporadiquement.

Le Département Politique Fédéral et le Secrétariat des Suisses à l'Etranger se sont penchés sur la question et envisagent de regrouper ces différentes publications, en collaborant à la rédaction des journaux locaux.

La distribution de ce numéro spécial du Courrier Suisse a un caractère expérimental. Elle tend à une diffusion plus élaborée, mieux coordonnée chrono-

logiquement et plus sélective de toutes les informations, nouvelles et communications susceptibles de retenir l'intérêt de nos compatriotes immatriculés en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

Les pages roses sont réservées à tous les événements et communications propres à nos compatriotes en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg (avis de nos Ambassades et Consulats, questions économiques, financières ou culturelles) et à la vie de nos sociétés. Les pages blanches sont rédigées à Berne et comprennent une partie générale touchant aux domaines, intéressant tous les Suisses de l'étranger, tant au point de vue culturel, qu'économique, politique, touristique ou sportif, et comprennent des nouvelles du S.S.E.

Des premiers essais ont été tentés avec succès en France au cours des derniers mois et les textes de la partie générale (pages 9 à 24) du présent numéro paraissent également dans le N° 6 du Messager Suisse de France de juin 1971. L'étape suivante pourrait être l'envoi d'une revue du même type à tous nos compatriotes établis dans les pays francophones.

Nous espérons qu'un tel pas pourra être franchi et l'expérience montrera si cette formule mérite d'être exploitée.

Les commentaires de nos lecteurs au sujet de la présentation et du contenu du présent numéro nous seront d'une aide très précieuse. Signalons d'ores et déjà que la publication d'un second numéro spécial est envisagée pour fin octobre 1971, numéro dans lequel nous ne manquerons pas de reprendre la rubrique « Courrier de nos lecteurs » ... avis aux amateurs !

A l'occasion de la Fête Nationale Suisse
L'AMBASSADEUR de SUISSE et MADAME HENRI MONFRINI
auront le plaisir de recevoir leurs compatriotes
de Belgique à leur résidence, rue Guimard 12,
le samedi 31 juillet, de 11 h à 13 h.